

Depuis la création des grands lacs réservoirs pour limiter l'impact des crues (Paris 1910) et des sécheresses (1921) sur la Seine, l'idée de ces aménagements est tombée en totale disgrâce même si ces lacs artificiels sont l'objet de toutes les convoitises sociales et intérêts environnementaux (classements ZNIEFF, ZICO, Natura 2000, Ramsar). Le lac du Der illustre parfaitement les multifonctionnalités des retenues artificielles. Or, une forte pression écologiste a vicié profondément la réflexion à tel point que les SDAGE et les services déconcentrés stigmatisent les lacs et étangs qui étaient il y a peu, encouragés et subventionnés.

Les étangs

Le terme « étang », dans l'adversité, a dû être banni du vocabulaire des projets de création. Pour obtenir une autorisation, ils ont dus être renommés « réserve DFCI » (défense contre l'incendie), « retenue collinaire », « réservoir » ou « bassine » pour obtenir les autorisations et ouvrir droit aux subventions.

Une bassine est un récipient ouvert, en tôle galvanisée ou en plastique, plus large que haut.

Le terme est assez adapté : le principe consiste à creuser un grand réservoir artificiel. Dans les secteurs karstiques, il est étanchéifié avec des bâches EPDM...un produit pétrolier. La bassine est une verrue paysagère qui ampute la surface cultivable. Elle est alimentée par un forage. La retenue collinaire est construite sur une colline, un concept très éloigné du bon sens.

Les étangs étaient financés par le propriétaire. Les retenues collinaires sont subventionnées par des fonds publics.



biodiversité garantie: deux arbustes ont été
plantés

Le schéma des années 70, en disgrâce, faisait appel à l'observation et au bon sens. Exemple sur cette photo aérienne ci-dessous: les deux étangs assurent leur fonction d'arrosage du plateau. S'ils n'existaient pas, il ne serait plus possible de les créer dans le cours du petit ruisseau temporaire. L'agriculteur devrait creuser un réservoir (schématisé en jaune) sans alimentation en eau, sur le plateau, réduisant d'autant la surface cultivable.



hydraulique agricole: le bon sens puis les changements de paradigmes

En 1970, il constate : « *Le plateau a besoin d'eau et un ruisseau temporaire coule dans le talweg sans grand avenir sylvicole (taillis déperissant de trembles)* ». Il décide de créer un premier étang qui, par surverse en remplit un second. L'eau excédentaire qui filait vers l'océan est retenue. Les pêcheurs et chasseurs sont ravis. L'inspecteur des impôts aussi, car le revenu cadastral de cette nouvelle nature de culture est 300 à 500 fois plus imposée qu'un mauvais taillis. Il peut arroser ses productions agricoles en ayant valorisé son foncier.

Depuis la LEMA 2006

Cette gestion séculaire de l'eau est tombée en disgrâce. Les 175 milliards de mètres cubes d'eau disponible filent vers l'océan. On préfère déplorer les inondations pendant six mois et la sécheresse les six mois suivants. La dérivation de l'eau gravitaire est-il un concept trop simple pour être pérennisé? L'option des retenues collinaires, privilégiée ces dernières années, dégrade le foncier et le paysage, contribue à épuiser les nappes phréatiques (forages), nécessite de l'électricité ou du gas-oil pour alimenter les pompes et fait appel aux subventions. Est-ce bien durable ? Tout cela en raison d'une vue manichéenne de ce qui serait bon ou mauvais pour les cours d'eau. C'est ce dogme écologiste qui crée un énorme préjudice environnemental.

Un enjeu majeur: comment satisfaire tous les besoins en eau?

Sans lacs, sans étangs, sans moulins...comment pourrait-on augmenter la quantité d'eau disponible? Un interdit subliminal plombe les perspectives sur la gestion quantitative de l'eau, sujet carrément devenu tabou. L'enjeu majeur devrait primer rapidement sur les considérations égocentrées d'écologie politicienne qui pourraient voler en éclat: comment satisfaire tous les besoins en eau à l'aune du changement climatique?